



Mise en demeure de vendre mon appartement

Par **damienb**, le **28/02/2009** à **20:16**

Bonjour,

Etant en procédure de mise en demeure de vendre mon appartement suite à une lettre d'intention d'achat; je me suis rendu compte que le mandat de vente que j'avais signé avec l'agence immobilière à l'origine de la lettre d'intention d'achat est antidaté.

En effet, le jour où l'acheteur s'est présenté avec son agent immobilier pour rédiger la lettre d'intention d'achat ainsi que le mandat de vente associé était le 21/02/09 alors que le mandat que nous a fait signé l'agent immobilier est daté du 14/02/09 (il m'a de ce fait privé de ma faculté de renonciation).

J'envisage de porter plainte pour faux en écriture à l'encontre de l'agent immobilier, qu'en pensez-vous ?

D'avance merci

damienB